

## COMPTE RENDU DU 24 MAI 2018

**Présents** : mesdames Roselyne ARLAUD, Anne de VILHET, Danielle GATIGNOL, Laurence VIGNAL, Manon YTIER ; messieurs André BARNOUIN, Michel FARE, Olivier GIRARD, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO, Julien VERA.

**Absents excusés** : Jean-Christophe DIANOUX, Cédric IMBERT

**Absent** : Jean-Louis AUTRAN

**Secrétaire de séance** : Danielle GATIGNOL

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 h 00

Lecture du compte rendu du 28/03/2018

### **ORDRE DU JOUR** :

**Modification du tableau des effectifs** : Suppression du poste de secrétaire de mairie au 30/6/2018.

Création d'un poste d'adjoint technique.

l'unanimité

A c c e p t é à

**Délibération modificative assainissement** : Reportée pour le prochain conseil municipal.

**Programme voirie 2018** : Chemin de Villedieu et chemin dit "de Chevalier" : devis demandés aux entreprises SPAGGIARI et MISSOLIN. Les devis de l'entreprise MISSOLIN, pour un montant de 26 935.20 € TTC pour le chemin de Villedieu et 8 532 € pour le chemin dit "de Chevalier" sont acceptés à l'unanimité

**Subvention Voconces Provence Football** : La subvention 2018 n'avait pas été votée par absence de réception du dossier dans les délais. 2 100.00 € sont proposés.

l'unanimité

A c c e p t é à

Il est rappelé que l'équipe jouera la finale de la coupe Ulysse Fabre le 8 juin 2018 à Vaison la Romaine. Tous les supporters sont les bienvenus.

### **Dossiers urbanisme :**

DP CHANTON abri garage accordé

DP VACHEROT réfection toiture accordée

PC PLVENTOUX maison toit garage

PC LEVEQUE extension

PC RIPERT Bruno modification

PC ARLAUD Yves extension

Remerciements des familles de mesdames ARNAUD Eline et BAS Jeanne.

### **QUESTIONS DIVERSES** :

**Compteurs LINKY** : Lecture du courrier de l'association des maires de Vaucluse rappelant que le déploiement du nouveau compteur n'est pas de la compétence des communes.

**PNR (Parc National Régional)** : lecture courrier de M. Gérald MICHEL, conseiller municipal de Saint Romain en Viennois, concernant la création du PNR du Ventoux.

**SMDVF (Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière)** : Le syndicat a programmé des travaux pour un montant de 15 774,00 € + 13 815,00 € (soit 29 589,00 € au total) pour 2018. Après consultation, l'ONF prend en charge la totalité du coût des travaux.

**Chambre d'Agriculture** :

Rappel : l'eau des bornes de sulfatage est de l'eau potable. Il convient d'éviter au maximum son gaspillage. Son utilisation pour d'autres usages que le traitement des parcelles agricoles est strictement interdit et passible de sanctions (arrosage des jardins et pelouses, remplissage de piscines, lavage de véhicules agricoles ou privés...).

Raccordement des bornes de sulfatage sur les nappes à terme, 5 à 15 ans

**Réunion RPI avec les maires de Faucon et Mérindol** : un contrat mutualisation va être rédigé et la participation de chaque commune se fera prorata des élèves.

**Demande subvention APE collège / lycée Vaison** : 80,00 € à 8 voix pour – 1 abstention et 3 contre.

**Courrier de M. RAHMANI et M. ROLLAND Daniel pour un commerce d'épicerie biologique en partenariat avec les petits producteurs locaux au RDC du bâtiment avenue de Verdun** : pour l'instant aucune décision n'est prise. Il faudra attendre la fin des travaux et les résultats de leur enquête préliminaire.

**Travaux sur le bâtiment avenue de Verdun** : Le bureau contrôle de sécurité a émis plusieurs remarques. La dalle du 1<sup>er</sup> étage est faite, 2<sup>ème</sup> étage en cours.

Fenêtres : choix des encadrements (couleur) : gris clair

**STEP** : 1 mois de retard dans les travaux à cause de la pluie et des congés. Fin des travaux prévue vers le 30 juillet 2018.

**Aire de jeux** : Les travaux sont terminés. Il a été posé une bastide et un jeu à ressort. Il ne manque plus que le passage de la commission de sécurité. Danielle GATIGNOL trouve que les graviers sont trop gros.

Mme WALTER propose un terrain de 1 400 m<sup>2</sup> à la commune gratuitement pour faire des jardins mais il n'y a pas d'eau : la Mairie revendrait la parcelle et avec l'argent de la vente, achèterait des jeux pour les enfants et ferait poser une plaque de remerciements au nom de Mme Jeanne WALTER.

Frais de géomètre à prévoir, payés par la commune remboursés par la revente du terrain.

Danielle GATIGNOL signale des trous dans la clôture du court de tennis.

Le débroussaillage va être fait.

Courrier ONAC : le diplôme d'honneur de porte-drapeau - insigne en bronze \_ a été attribué par la Préfecture à monsieur Albert PHILIPPE en remerciement de ses 20 années de dévouement.

L'ordre du jour étant épuisé est levée à 21h50